



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 02/05/2023

Reçu en préfecture le 02/05/2023

Publié le

ID : 057-245700695-20230428-D2023\_26\_SI-AR

## DECISION 2023-26

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

### DECIDE

#### Article 1 :

Le marché de travaux « installation d'un système de climatisation sur les sites des STEP à Hettange-Grande 2, Basse Rentgen et Rodemack » est conclu avec la Société EGIP 11, Rue des Landes, ZAC Metzange-Buchel à 57100 Thionville pour un montant de 15 982 € HT.

#### Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 28 avril 2023

Le Président  
Michel PAQUET



*Décisions / Publication sur le site de la CCCE, le 24 SEP. 2024*